

Mis à jour le 28/09/2018

CODE STAGE : Z218

Professionnalisation complémentaire Protection Cathodique niveau 3 suivant la norme EN NF ISO15257

Population concernée par le stage

Salariés qualifiés ou certifiés niveau 2 depuis 10 ans en protection cathodique.

Pré-requis

Exercer l'activité protection cathodique et être qualifié ou certifié niveau 2 depuis 10 ans.

Objectifs de la formation

Exercer l'activité de protection cathodique de niveau 3 en ayant remis à jour ses connaissances et en ayant pris en compte l'évolution des techniques de mesures liées à l'évolution des matériels et de la réglementation.

Capacités développées

- Acquérir ou perfectionner les connaissances théoriques, techniques et réglementaires associées aux tâches que doit réaliser un agent de niveau 2 dans le domaine de la protection cathodique.
- Mettre à jour des compétences opérationnelles en matière d'étude, de réalisation, de mise en service et d'analyse de cas en protection cathodique.
- Satisfaire à l'évaluation pratique et théorique des connaissances minimales demandées en vue d'obtenir la requalification et/ou de passer la recertification de niveau 2 en protection cathodique, conformément à la norme NF EN 15257.

Contenu du stage

Apport Théorique :

- Balayage d'un point de vue technique des textes réglementaires et des normes spécifiques de l'activité d'un niveau 2 en protection cathodique
- Présentation de la démarche des différentes phases pour réaliser :
 - une étude PC
 - Mise en service d'un système de PC
 - Rédaction d'une consigne pour un agent de niveau 1

Apport Pratique :

- Etude de cas (analyse, dimensionnement, consigne PC et correction)
- Entraînement à l'examen de qualification et certification.

Positionnement dans un cursus de professionnalisation

Stage qui s'inscrit dans une offre de formation "Protection Cathodique".

Moyens Pédagogiques

Installations et réseaux pédagogiques au plus près des matériels et réseaux présents en exploitation.

Evaluation

Une évaluation individuelle des acquis sera réalisée en fin de stage. Les résultats seront transmis à l'employeur et au stagiaire.

L'apprenant devra être informé par sa hiérarchie qu'à l'issue du stage, il y aura une évaluation de ses capacités acquises (savoir, savoir-faire).

Durée du stage

21 Heures réparties sur 3 jours